

[Text]

think all took advantage of making statements. It was a compromise.

The Chairman: Thank you. Starting the second round, I have eight questioners left on the second series of questions and three members who have already indicated they want to question. I now have nine. Therefore we will obviously have to reduce the time limit, so we will start this round of questioning at 10 minutes.

Mr. Murta.

Mr. Murta: Thank you, Mr. Chairman. Welcome to Dr. Gilson and welcome down to the committee and also congratulations on what many people think is a very good balanced report and an attempt to solve the problem.

I think from my point of view, the committee proceedings we are going to be going through, boil down to basically one thing, which is whether or not Bill C-155 has addressed this question of the hurt that is continually being talked about in various parts of Canada. Everything else is not completely but certainly secondary to this question, because to go through the process we have gone through over the last number of months without addressing the inequities in the livestock and also the processing sector would be a grave disservice, not only to the Prairies and western Canada, but also Canada as a whole because we may not get a chance to do this again for some years given the problems which have developed just going through what we are going through at the present time. From my point of view, at least, this is the central issue we have to address ourselves to. Number one, whether or not there is a hurt and I think that most groups agree there is. Secondly, whether this bill addresses the hurt and if it does not then how do we change the bill to allow that to take place. Is it my understanding in reply to a question from Mr. Mazankowski, you believe Bill C-155 does not go far enough in addressing this question of the distortions which have been created by the Crow and if not could you explain in a little greater detail so that the committee has a good solid understanding exactly of your feeling on this?

Professor Gilson: All right. There are two parts to my response.

Number one. This is not a new issue. The question you raise is fundamental, an important and complex one but it is not new. It was addressed in 1979-1980 by the farm organizations themselves and, indeed, if you look at one of the proposals, there was an attempt to try to see how they could pay the railways and at the same time try to offset the hurt, as the farmers called it, to the other sectors that did not have the advantage of the statutory rates; mainly livestock, special crops and the oil-seed crushing industry.

[Translation]

déclarations et je crois que nous nous sommes tous avatagés de cette occasion. Ce fut là un compromis.

Le président: Merci. Pour commencer le deuxième tour, nous avons huit personnes qui veulent participer à la deuxième série de questions et trois membres qui ont déjà laissé entendre qu'ils veulent poser des questions. J'en ai maintenant neuf. Nous aurons donc, évidemment, à raccourcir la limite de temps; nous accorderons donc 10 minutes pour cette série de questions.

Monsieur Murta.

M. Murta: Merci, monsieur le président. Bienvenue au docteur Gilson et bienvenue au Comité. Félicitations pour ce que les gens estiment être un rapport bien équilibré et une tentative de régler le problème.

Je crois que les discussions auxquelles nous nous livrons au sein de ce comité se réduisent fondamentalement à une question, c'est-à-dire à savoir si le Bill C-155 s'attache au problème du dommage auquel il est continuellement fait allusion dans les diverses régions du Canada. Tout le reste n'est certainement pas complètement secondaire mais c'est secondaire du problème. De passer par le processus auquel nous avons été soumis depuis un grand nombre de mois sans toucher à la question des injustices dans l'affaire du bétail et dans le secteur de la transformation, serait un mauvais service à rendre non seulement aux Prairies et à l'Ouest du Canada, mais aussi au Canada tout entier, parce que nous n'aurons peut-être l'occasion dans l'avenir prévisible d'examiner cette question, étant donné les problèmes que nous avons soulevés par le fait même d'avoir abordé la question. À mon point de vue, c'est là la question. À mon point de vue, c'est la question fondamentale à laquelle nous devons nous attacher. Premièrement, existe-t-il un dommage ou non? Je crois que la plupart des gens sont d'accord pour dire oui. Deuxièmement, le bill s'attache-t-il à ce dommage et s'il ne le fait pas, comment allons-nous modifier le projet de loi de façon à ce que cela se produise. Je crois comprendre, d'après la réponse à une question posée par M. Mazankowski, que vous ne croyez pas que le bill C-155 puisse régler ce problème des désavantages qui ont été créés du fait du Crow et je voudrais que vous expliquiez en plus grand détail de façon que le comité puisse comprendre exactement ce que vous pensez de cette question.

M. Gilson: Très bien. Ma réponse comporte deux parties.

Premièrement, ce n'est pas là un nouveau problème. La question que vous posez est une question fondamentale, une question importante et complexe, mais ce n'est pas du nouveau. Les organisations agricoles elles-mêmes s'y sont attaquées en 1979-1980. De fait, si vous examinez l'une des propositions, vous constaterez que c'était là une tentative de savoir comment on pourrait payer les chemins de fer, en même temps, compenser le dommage, pour emprunter l'expression des cultivateurs, causé aux autres secteurs qui n'avaient pas l'avantage de tarifs statutaires, comme le bétail, les récoltes spéciales et l'industrie des oléagineux.